



ADDITIF

N° _____ /A/B15/CDPM/LD/2025 à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AAONO/CDPM/2025 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale BINDIA-KANDARA, dans l'Arrondissement de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2025

Le présent additif modifie l'intitulé de l'avis d'appel d'offres lancé en procédure d'urgence n°0002/AAONO/CDPM/2025 du 28/03/2025 pour exécution des travaux de réhabilitation de la route Communale Bindia-kandara, Arrondissement de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

AU LIEU DE : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AAONO/CDPM/2025 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale BINDIA-KANDARA, dans l'Arrondissement de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est

LIRE : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AAONO/CDPM/2025 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale BINDIA-KANDARA, dans l'Arrondissement de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est (linéaire 15 km)./-

Le reste sans changement. /-

Bertoua, le

04 AVR 2025

Le Préfet du Département du Lom et Djerem

AUTORITE CONTRACTANTE

Docteur NKWETI SIMON NDOH

